

SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES : LES IMPÔTS DE PRODUCTION ATTEIGNENT TOUJOURS 2,6% DU PIB FRANÇAIS

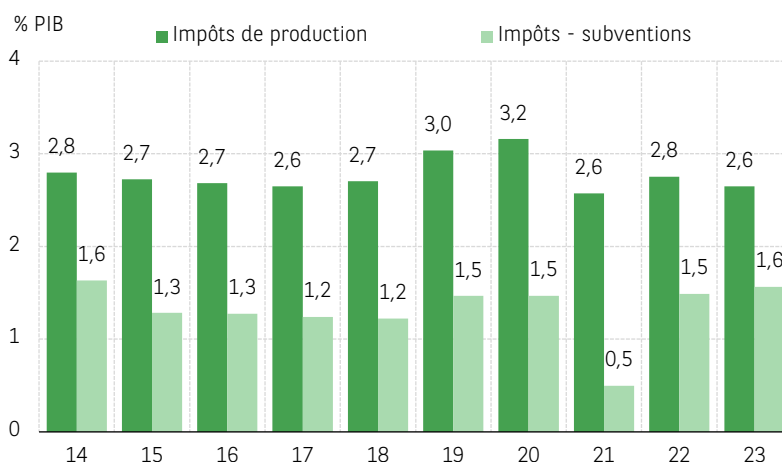
Stéphane Colliac

Depuis 2022, le gouvernement français a réduit plusieurs impôts de production. C'est le cas de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) abaissée par étapes en 2021 et 2023, dont le retrait progressif continuera en 2024, pour s'achever en 2027.

Pourtant, les impôts de production des sociétés non financières (SNF) pèsent autant dans le PIB en 2023 qu'en 2017 (2,6% du PIB). Cela s'explique par la dynamique conjoncturelle favorable, l'assiette de ces impôts (qui comprend principalement la main d'œuvre, les salaires ou le foncier) augmentant plus rapidement que la valeur ajoutée.

Les impôts de production (nets des subventions) atteignent 9% de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des SNF en 2023, un chiffre record qui pourrait encore croître en 2024 avec la baisse de la croissance de l'EBE (2,6% selon nos prévisions, contre 10,8% en 2023) et l'étalement de la suppression de la CVAE.

FRANCE : POIDS DES IMPÔTS DE PRODUCTION EN % DU PIB (BRUTS ET NETS DES SUBVENTIONS)



GRAPHIQUE 1

SOURCES : INSEE, CALCULS BNP PARIBAS

Dans l'histoire de la fiscalité, il n'est pas rare que le produit d'une taxe se maintienne malgré la baisse du taux de cette dernière, l'augmentation de l'assiette de cette taxe progressant plus rapidement. Ainsi, aux États-Unis, malgré les baisses d'impôts mises en œuvre par l'administration Trump, le rapport entre les impôts sur les particuliers et le PIB atteignait toujours 8,2% en 2020 (comme en 2017, avant les baisses d'impôts).

En France, les impôts de production sont aujourd'hui touchés par ce phénomène. Ces impôts, qui ne reposent pas sur un profit ou un revenu (à la différence de l'impôt sur les sociétés ou des cotisations sociales), sont souvent critiqués en raison de leur déconnexion de l'excédent brut d'exploitation des entreprises (EBE). Ces dernières doivent s'en acquitter même lorsqu'elles subissent une moindre rentabilité ou une baisse d'activité (c'est ce qui a conduit le gouvernement français à augmenter les subventions d'exploitation lors de la période de Covid-19). La France est ainsi le deuxième pays européen, après la Suède, à prélever un tel niveau d'impôts de production au regard de son PIB¹.

Conscient de cette problématique, notamment en termes de compétitivité pour les entreprises (« SNF » ou « sociétés non financières » dans la suite de notre analyse), le gouvernement français a amorcé une baisse de ces impôts en 2021. Toutefois, leur poids dans le PIB a atteint en 2023 un niveau comparable à celui qui avait été enregistré en 2017 (graphique 1). Nets des subventions, ces impôts pèsent même davantage dans le PIB en 2023 qu'en 2017 (après un niveau inférieur lors du Covid-19, lorsque ces subventions ont nettement augmenté).

¹ Voir, notamment, la comparaison faite par l'Institut Montaigne (Barometre_europeen_des_impots_de_production_troisieme-edition.pdf (institutmontaigne.org)), dont le graphique représente l'ensemble des impôts de production (ceux qui portent sur les SNF, mais aussi ceux que payent les ménages, dont la taxe foncière).

Baisse des impôts de production prélevés sur les SNF

Le niveau élevé de la fiscalité que supportent les entreprises françaises est souvent pointé du doigt. Or, le poids de ces prélèvements a peu diminué entre 2017 et 2023. Cette fiscalité, qui a trait aux cotisations patronales, à l'impôt sur les sociétés (IS) et aux impôts de production (hors subventions d'exploitation), a représenté 63,5% de l'EBE des entreprises en 2023, contre 65% en 2017 (graphique 2²). Cette baisse reste marginale et a bénéficié d'une nette progression de l'EBE en 2023 (+10,8% par rapport à 2022). Pour 2024, le poids des prélèvements pourrait augmenter. En effet, les baisses d'impôts seront moins importantes (dans un contexte de consolidation budgétaire). Par ailleurs, nous anticipons une hausse nettement moins élevée de l'EBE (+2,6% en 2024).

Plusieurs réductions d'impôts ont pourtant été réalisées depuis 2017, notamment concernant les impôts de production. Les SNF ont bénéficié de la baisse de la taxe foncière et de la cotisation foncière des entreprises, soit près de EUR 3,2 mds en 2021. La CVAE a elle aussi été réduite, d'abord en 2021 (EUR 7 mds) puis en 2023 (EUR 4 mds), et elle sera progressivement supprimée d'ici à 2027 (- EUR 1 md en moyenne par an de 2024 à 2027).

Néanmoins, les impôts de production sur les SNF (EUR 74 mds en 2023) pèsent autant dans le PIB qu'en 2017 (2,6%, cf. graphique 1), c'est-à-dire avant l'introduction de ces baisses d'impôts. En outre, leur poids – net des subventions d'exploitation – dans l'EBE (graphique 2) a atteint en 2023 le niveau le plus élevé depuis 2014 (année durant laquelle les profits avaient stagné).

Cette mauvaise surprise s'explique par le phénomène suivant : l'assiette a augmenté plus vite que le PIB. Le poids de ces impôts dans le PIB a été stable entre 2017 et 2023 parce que les baisses d'impôts n'ont fait que neutraliser l'effet de l'augmentation de l'assiette propre à cette dernière. Les recettes budgétaires de la CVAE sont bien passées de EUR 12,6 mds en 2020 à 5,7 mds en 2021 (écart proche de la baisse d'impôt de 7 mds), mais ont été de 6,9 mds en 2022 (en hausse de 21% par rapport à 2021, contre +5,6% pour le PIB en valeur).

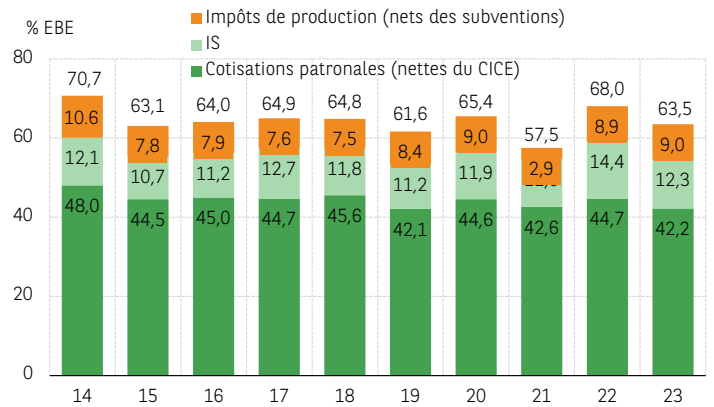
Si, en 2023, la baisse de la CVAE a limité la hausse des impôts de production à +2,4% (contre 6,4% pour la croissance nominale du PIB), les subventions à la production ont diminué de près de 9%. Par ailleurs, les impôts qui n'ont pas fait l'objet d'une baisse, notamment ceux portant sur les salaires et la main d'œuvre, ont vu leur produit augmenter en raison des développements favorables sur le marché du travail (créations d'emplois importantes).

Avec l'étalement de la baisse de la CVAE, on attend une diminution de son produit de simplement EUR 1 md en 2024. Selon nos prévisions, ce rythme pourrait ne pas empêcher une augmentation des impôts de production une nouvelle fois plus rapide (de 5%) que la croissance nominale du PIB (3,3%).

Stéphane Colliac

stephane.colliac@bnpparibas.com

FRANCE : POIDS DES PRÉLÈVEMENTS SUR LES ENTREPRISES EN % DE L'EBE



GRAPHIQUE 2

SOURCES : INSEE, CALCULS BNP PARIBAS

2. Sur le graphique 2, l'impact de la bascule du CICE vers une baisse des cotisations patronales de 6 points à partir de 2019 est neutralisé puisque cette opération est neutre d'un point de vue budgétaire (et du point de vue des SNF). De la même façon que les subventions d'exploitation sont retranchées des impôts à la production, le CICE (qui peut être considéré comme une subvention dont bénéficiaient les entreprises pour faire face au coût de leur masse salariale) est ainsi retranché dans notre calcul des cotisations patronales en entre 2014 et 2018.

William De Vijlder
Chef économiste

+33 1 55 77 47 31

william.devijlder@bnpparibas.com

ÉCONOMIES DE L'OCDE ET STATISTIQUES

Hélène Baudchon
Adjointe au chef économiste - Responsable

+33 1 58 16 03 63

helene.baudchon@bnpparibas.com

Stéphane Colliac
France, Allemagne

+33 1 42 98 26 77

stephane.colliac@bnpparibas.com

Guillaume Derrien
Zone euro, Royaume-Uni, Grèce - Commerce international

+33 1 55 77 71 89

guillaume.a.derrien@bnpparibas.com

Anis Bensaidani
États-Unis, Japon

+33 1 87 74 01 51

anis.bensaidani@bnpparibas.com

Lucie Barette
Europe du Sud

+33 1 87 74 02 08

lucie.barette@bnpparibas.com

PROJECTIONS ÉCONOMIQUES, RELATIONS AVEC LE RÉSEAU FRANCE

Jean-Luc Proutat
Responsable

+33 1 58 16 73 32

jean-luc.proutat@bnpparibas.com

ÉCONOMIE BANCAIRE

Laurent Quignon
Responsable

+33 1 42 98 56 54

laurent.quignon@bnpparibas.com

Céline Choulet

+33 1 43 16 95 54

celine.choulet@bnpparibas.com

Thomas Humblot

+33 1 40 14 30 77

thomas.humblot@bnpparibas.com

Marianne Mueller

+33 1 40 14 48 11

marianne.mueller@bnpparibas.com

ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET RISQUE PAYS

François Faure
Responsable - Argentine, Turquie, méthodologie, modélisation

+33 1 42 98 79 82

francois.faure@bnpparibas.com

Christine Peltier
Adjointe - Grande Chine, Vietnam, méthodologie

+33 1 42 98 56 27

christine.peltier@bnpparibas.com

Stéphane Alby
Afrique francophone

+33 1 42 98 02 04

stephane.alby@bnpparibas.com

Pascal Devaux
Moyen-Orient, Balkans

+33 1 43 16 95 51

pascal.devaux@bnpparibas.com

Hélène Drouot
Corée, Thaïlande, Philippines, Mexique, pays andins

+33 1 42 98 33 00

helene.drouot@bnpparibas.com

Salim Hammad
Amérique latine

+33 1 42 98 74 26

salim.hammad@bnpparibas.com

Cynthia Kalasopatan Antoine
Ukraine, Europe centrale

+33 1 53 31 59 32

cynthia.kalasopatanantoine@bnpparibas.com

Johanna Melka
Inde, Asie du Sud, Russie, Kazakhstan

+33 1 58 16 05 84

johanna.melka@bnpparibas.com

Lucas Plé
Afrique anglophone et lusophone

+33 1 40 14 50 18

lucas.ple@bnpparibas.com

CONTACT MEDIA

Mickaëlle Fils Marie-Luce

+33 1 42 98 48 59

mickaelle.filsmarie-luce@bnpparibas.com



ECOCONJONCTURE

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité

ECOEMERGING

Analyses et prévisions sur une sélection d'économies émergentes

ECOPERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principaux pays, développés et émergents

ECOFFLASH

Un indicateur, un événement économique majeur. Le détail ...

ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...

ECOPULSE

Baromètre mensuel des indicateurs conjoncturels des principales économies de l'OCDE

ECOCHARTS

Panorama mensuel des dynamiques d'inflation au sein des principales économies développées

ECOTV WEEK

Quel est l'évènement de la semaine ?
La réponse dans vos deux minutes d'économie

EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique

POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT
voir le site des études économiques

ET

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN
voir la page **linkedin** des études économiques

OU TWITTER
voir la page **twitter** des études économiques



Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquelles il a été élaboré.

Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

BNP Paribas est constituée en France sous forme de société anonyme, et agréée et supervisée en tant qu'établissement de crédit par la Banque centrale européenne (BCE) et en tant que prestataire de services d'investissement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris, France.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site <https://globalmarkets.bnpparibas.com>. Pour les avertissements par pays (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse, Brésil, Turquie, Israël, Bahreïn, Afrique du Sud, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Vietnam) veuillez consulter le document suivant : https://globalmarkets.bnpparibas.com/gm/home/Markets_360_Country_Specific_Notices.pdf

© BNP Paribas (2023). Tous droits réservés.

Bulletin édité par les Etudes Economiques - BNP PARIBAS

Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34

Internet : group.bnpparibas.com - www.economic-research.bnpparibas.com

Directeur de la publication : Jean Lemierre / Directeur de la rédaction : William De Vijlder

Copyright : Aha-Soft



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change